

Les actualités de l'IDEFHI  
**DIALOGUE**



**La personnalisation  
de l'accompagnement**

## Les IDE'OH ! : un succès à renouveler

Les IDE' oh ! se sont bien déroulés dans la ville de Neufchâtel-en-Bray les jeudi 22 et vendredi 23 novembre derniers.

Une conférence traitant de «l'accélération digitale» ainsi que divers ateliers organisés par les différents services de l'IDEFHI étaient au programme de cette journée d'échanges à destination des professionnels. En effet, cette journée avait pour but d'une part, de permettre le décroisement pour les professionnels de l'IDEFHI, ainsi que de leur permettre d'avoir un aperçu de ce que font les différents services de l'institution, à travers des ateliers aux allures de mini-formations, de

séances de relaxation, de quizz ou encore de pièces de théâtre. Ces journées ont pu aussi déboucher sur plusieurs idées concrètes et propositions faites par les participants des ateliers, par exemple la création et publication d'affiches pour sensibiliser les usagers au gaspillage alimentaire, l'amélioration d'outils de communication favorisant le développement psychosocial à destination des enfants ou des familles. Nous espérons que ces deux jours auront pu être bénéfiques à chacune des personnes présentes lors de cet évènement, tant au niveau humain que professionnel.

Yacine MERCHI



## Sommaire

Qu'est-ce que l'on vous raconte ce mois-ci ?



**5** Focus sur...  
La personnalisation  
de l'accompagnement

J'aime mon métier **13**  
Contrôleur de gestion :  
késako ?

**14** Programme des vœux

La vie de l'institution **16**

**N° 54 - décembre 2018**

**Directeur de Publication :**  
Eric GOUNEL

**Comité de rédaction :**  
Robert GARITO - Laetitia LANGIN  
- Jeanne PERRIN - Franslie  
KONGO - Christine BEN GADI  
- Elsa BELLIRI - Philippe SUSMAN  
- Yacine MERCHI

**Mise en page :**  
Elsa BELLIRI & Yacine MERCHI-  
Communication.

**Impression :**  
Copie Plus

**Crédits photographiques :**  
Julien PAQUIN

# Édito



L'année 2018 a consacré les 10 ans de l'établissement sur un rythme soutenu.

Désormais, les huit services opérationnels ont chacun leur projet de service 2018-2022 qui trace un chemin collectif pour l'ensemble des agents. Au cœur des projets de service, les actions gravitent autour d'un meilleur accompagnement des usagers et d'un meilleur soutien aux professionnels.

Dans ce cadre, les travaux sur la personnalisation de l'accompagnement revêtent un enjeu important pour les usagers, leurs parents et famille ainsi que pour les autorités qui confient les enfants à notre établissement.

Ce numéro de Dialogue vous convie à un regard sur la thématique de la personnalisation de l'accompagnement.

Je souhaite, à cette occasion, encourager les professionnels à poursuivre leurs efforts pour faire du projet personnalisé un instrument majeur du projet de vie et de développement des usagers.

En effet, le projet personnalisé de l'usager a vocation non seulement à être travaillé avec lui, ses parents et les équipes pluridisciplinaires, mais aussi avec l'ensemble des institutions et partenaires avec lesquels il est en relation en dehors de sa prise en charge à l'IDEFHI.

Si la démarche d'élaboration du projet personnalisé est comprise et globalement acceptée, en revanche sa mise en œuvre est rendue plus complexe par les contraintes de gestion de la réalité quotidienne, ces dernières venant souvent perturber l'élaboration et le suivi du projet.

C'est fort de ce constat qu'en 2018 des cycles de travail respectueux de la réglementation du temps de travail et réservant des créneaux dédiés au travail pluridisciplinaire ont été conçus, que le principe d'instauration des surveillants de nuit a été privilégié pour faciliter le travail en équipe, que les IDE'OH et les stages d'immersion ont été organisés afin de dégager du temps pour découvrir le métier des collègues qui accueillent les mêmes jeunes que vous sur d'autres temps.

Ces mesures se mettent en place progressivement au sein de l'établissement.

Comme vous le constatez dans ce numéro ainsi que dans les précédentes éditions de Dialogue, les changements auront été nombreux en 2018.

C'est pourquoi, je vous souhaite de profiter de ces fêtes de fin d'année.

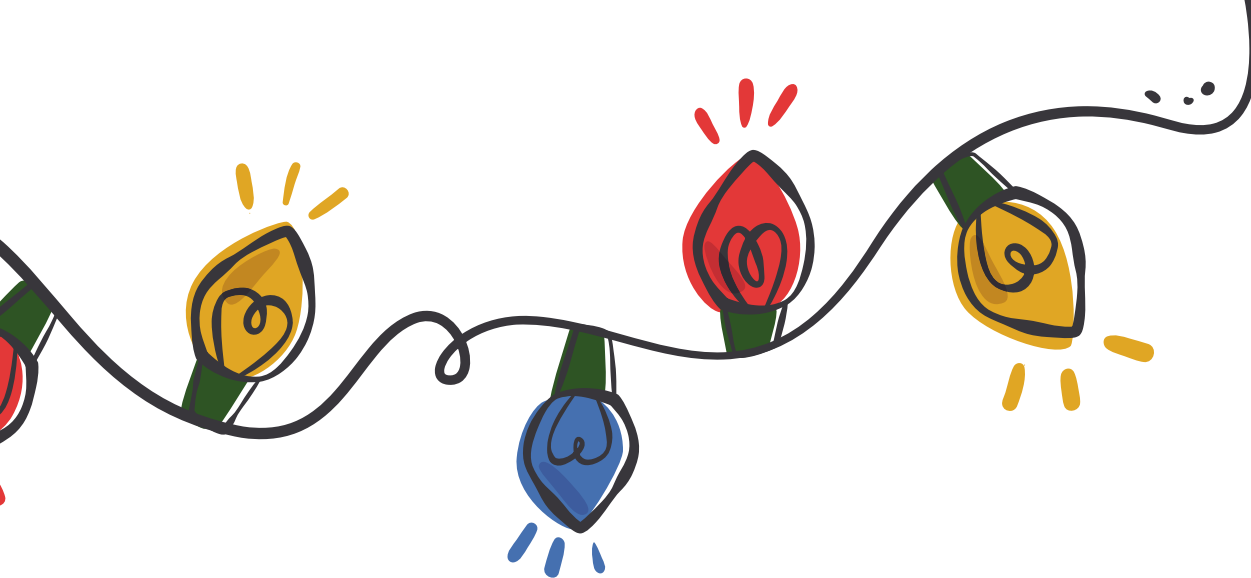
Éric GOUNEL  
Directeur général

n°

54







# LA PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Depuis la loi de Février 2002, chaque usager doit bénéficier d'un projet d'accompagnement personnalisé qui est un élément essentiel et au cœur de la vie de l'usager et des professionnels qui l'accompagnent. La DPA a donc formalisé les pratiques existantes en la matière dans les différents services de l'IDEFHI. Ce travail a abouti en 2016 à la rédaction d'un guide de personnalisation de l'accompagnement, et une évaluation du déploiement des principes de ce guide a été réalisée en 2017/2018.

Actuellement, les services travaillent à améliorer davantage la personnalisation de l'accompagnement, en associant notamment les usagers et les représentants légaux ou leurs proches à cette réflexion. Ce guide est présent dans chaque service de l'IDEFHI, il rappelle un certain nombre d'éléments indispensables pour s'assurer que les accompagnements et les accueils soient en adéquation avec les besoins, les attentes et les droits des usagers.



La Loi rénovant l'action sociale et médico-sociale du 2 janvier de 2002 a consacré le projet personnalisé et la parole de l'utilisateur comme l'un des principes fondamentaux de l'accompagnement. L'objectif étant de placer l'utilisateur au cœur du dispositif.

La personnalisation peut être définie comme le fait de donner une singularité à l'accompagnement dans un souci d'individualisation. Dans cette approche, la personne accompagnée est appréhendée dans sa globalité. Il s'agit ainsi d'un accompagnement au sens large et non du seul point de vue de son handicap. Cela revient à prendre en compte les possibilités, les limites, les besoins de l'utilisateur. La personnalisation c'est concrètement le fait d'adapter le projet personnalisé et le questionner constamment. Cela peut passer par une diversification des modes d'intervention dans un souci d'adaptation aux besoins de l'utilisateur. A titre d'illustration, la création des établissements « hors les murs » ont favorisé cette personnalisation. De même, la création d'outils spécifiques à chaque accompagnement témoigne également de la personnalisation de la prestation.



## La place du partenariat dans le projet d'accompagnement ?

L'usager est le principal acteur de son projet et en est à ce titre le premier partenaire. Les partenaires externes, la famille sont également impliqués dans le projet. L'éducateur référent a pour sa part un rôle de pivot dans l'accompagnement à la mise en œuvre du projet.

La personnalisation c'est alors créer des liens avec les partenaires afin de les faire participer aux étapes clés de l'accompagnement. A titre d'exemple, les partenaires sont inclus dans les projets personnalisés du SESSAD et du SAMSAH.



## Quelles articulations entre les différents professionnels au sein de l'équipe ?

L'articulation entre les professionnels permet de ne pas morceler la prise en charge. La cohérence des interventions de tous les interlocuteurs favorise en effet la professionnalisation.

Pour conclure, il convient de noter qu'un portage institutionnel permet d'accompagner ce mouvement et de créer la dynamique. La création de la direction des politiques d'accompagnements est une parfaite illustration de cette volonté de mettre le focus sur cet accompagnement participatif qu'est la personnalisation afin que les actions menées perdurent au-delà des professionnels.

Entretien avec Mesdames Rachel DAVESNE et Ingrid LECONTE représentant respectivement le SAMSAH et le SESSAD du Centre François TRUFFAUT.







## La démarche de personnalisation dans les services de protection de l'enfance : une réalité, parfois difficile à formaliser

Dans le secteur de la protection de l'enfance, notre action relève parfois de l'aide contrainte auprès d'un enfant, d'une famille. Construire des objectifs avec eux est dans ce cas difficile, tant l'adhésion des uns et des autres fait défaut.

Les équipes personnalisent pourtant chaque jour leur accompagnement auprès de chaque enfant ou adolescent : elles inscrivent leurs actions et démarches dans les objectifs de la mesure, prise au titre de l'aide sociale à l'enfance ou de la prévention. Les professionnels, éducateurs et psychologues, rendent compte régulièrement de l'évolution de la situation dans des écrits à destination de l'ASE (rapport de première impression, de mi-mesure, d'évolution, etc.), et en fin de mesure ils préconisent une orientation pour l'enfant.

La démarche de personnalisation de l'accompagnement est donc bien à l'œuvre dans les services de protection de l'enfance de l'IDFHI : des objectifs spécifiques sont poursuivis dans chaque situation et l'atteinte de ces objectifs est évaluée en fin de mesure.

Mais la marge de progression des services est aujourd'hui la co-construction de ces projets avec les jeunes et leur famille : leur demande-t-on quelles sont leurs attentes par rapport au placement ? Prend-on le temps d'échanger sur leur compréhension et leur adhésion réelle à cette mesure ? Sur leur projet de vie au-delà du placement ?

Pour les services de milieu ouvert, exerçant un placement à domicile (SMD, MAPA) ou une mesure de prévention (AEDR), cette démarche de co-construction est souvent un préalable indispensable au travail au domicile : le premier objectif est d'ailleurs souvent l'établissement d'un lien de confiance entre l'équipe et la famille.

Pour les équipes des services d'hébergement (MECS, accueil familial, appartements), il est plus difficile d'identifier un temps formel pour collecter les attentes de l'enfant et de sa famille. Ce recueil se fait au fil des rencontres et des temps passés ensemble.

Dans tous les services, milieux ouverts et hébergements, des réunions-projet se mettent en place, mais leur périmètre est variable selon les configurations : l'éducateur référent, le co-référent, le psychologue, le cadre, ou l'ensemble de l'équipe.

Il s'agit de croiser les regards pour définir ensemble, au vu des attentes du jeune et de sa famille, des observations de l'équipe et des objectifs de la mesure, ce que l'on va faire et comment on va le faire (qui et quand).

Cette réunion permet pour une situation, en 45mn ou 1h, de clarifier ensemble des axes de travail et de les retranscrire dans un document « Projet personnalisé » qui sera ensuite, une fois validé par le jeune et sa famille, communiqué à l'ensemble de l'équipe.

Cette formalisation de la démarche projet entre aujourd'hui progressivement dans les pratiques en protection de l'enfance, et c'est une garantie que l'action des équipes de l'IDFHI est bien adaptée chaque jour aux besoins de chaque jeune accueilli.

Jeanne PERRIN

## Votre avis nous interesse : selon vous qui êtes accueillis à l'IDEFHI en quoi votre projet est-il personnalisé ?

Je suis partie à la rencontre de deux jeunes filles avec des profils différents mais qui se sont tout autant impliquées l'une que l'autre dans leur projet de vie ou dans la vie de l'établissement.


Alicia TASSERIE, 17 ans, est accueillie depuis près de deux ans au sein de la MECS *La Hève*. Elle est déléguée de *La Hève* pour la deuxième fois et s'exprime fort bien. Lorsque je lui demande son avis sur la personnalisation de son projet, elle évoque de suite son Projet Personnalisé Individuel (PPI) qui s'est déroulé différemment de d'habitude : elle explique que ce qui a fait la différence - et certainement la réussite de son PPI - est le fait qu'il soit préparé conjointement avec tous les protagonistes autour d'elle.

« Moi je l'ai fait avec l'ASE ET les éducateurs ET mes parents, et pas seulement avec mon éduc' référent. »

Elle espère que cette manière de faire va se généraliser, elle est fière d'être une des premières à l'avoir testée. Elle estime que c'est bien plus pertinent de co-construire ensemble le PPI, cela permet d'éclairer les jeunes sur leur parcours, de faire le point sur les évolutions et orientations possibles et aussi d'entendre ce que les professionnels ont à dire ; cela permet l'appropriation du projet et donne du sens aux objectifs définis.

Il ne faut, pour autant, pas mettre de côté la manière plus classique d'élaborer le projet individuel : il s'agira plutôt aux professionnels d'adapter l'utilisation de cet outil aux besoins et possibilités du public accueilli.





Je rencontre ensuite Noura FAKKAKE, 15 ans, accueillie à l'IME (pavillon violet, B) depuis qu'elle a 8 ans, déléguée de son groupe au CVS mais également au CDU. Elle m'explique que pour son PPA, elle a d'abord échangé avec les éducateurs, professeurs et professeur d'atelier. S'en suit alors l'écriture du PPA par l'éducateur référent, une lecture au jeune puis les parents sont conviés afin d'en prendre connaissance, de donner leur avis et leurs souhaits.

Noura voit dans la personnalisation de son accompagnement une opportunité que l'on entende son souhait de travailler avec les enfants, même si ce n'est pas réalisable de suite. Elle est dans un atelier peinture par défaut mais elle sait que par le biais de stage puis par la suite de formation, elle pourra concrétiser son souhait de travailler auprès des enfants.

C'est un projet qui lui correspond et Noura est une battante prête à surmonter les difficultés : « Ce qui compte c'est y croire et de s'accrocher à son projet ! ». Je vous souhaite plein de réussite dans vos projets les filles !

Laëtitia LANGIN



# 3

## QUESTIONS

À...



**Ludovic  
JAMET,**  
Chargé de mission  
qualité

## Aujourd'hui où en sommes-nous ?

En Janvier 2016, l'IDEFHI proposait à ses services un guide de personnalisation de l'accompagnement afin de développer la mise en œuvre des projets personnalisés. Un an plus tard, en juin 2017, la campagne d'évaluation se mettait en place. Le compte-rendu du diagnostic a été effectué en séminaire des cadres en mars 2018. Le résultat donne à voir que le déploiement des projets personnalisés se fait à un rythme très différent selon les services. Les services du handicap, qui fonctionnent en année scolaire, ont facilement intégré cet outil dans leurs pratiques et organisations. De leur côté, les services de protection de l'enfance, confrontés à la gestion du collectif ainsi qu'à une durée d'intervention indéfinie et à des difficultés à travailler avec les partenaires et les familles, connaissent plus de difficultés à mettre en œuvre cet outil. A cela s'ajoute un turn-over des accueils et accompagnements à mettre en œuvre qui complexifient encore le déroulement des accompagnements et les éventuelles anticipations.

## Et dans les services ?

Pour les services du handicap, conformément à ce que dit la *Charte des Usagers*, l'accent doit être mis sur la co-construction des projets personnalisés.

Pour les services de protection de l'enfance, il est espéré que les nouveaux cycles de travail pourront dégager pour les référents éducatifs des temps spécifiques à la définition et l'écriture des projets personnalisés.

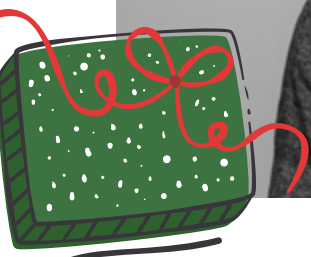
Avec comme corollaire, d'également réfléchir voire redéfinir les plannings afin de planifier à moyen terme (3 ou 4 mois) les réunions de synthèse qui valident les PP.

## Pour la Direction générale ?

Cette organisation se met en place sous la vigilance du Directeur général qui, s'appuyant sur le diagnostic effectué, invite les Directions de service à réaliser le portage de ces projets au bénéfice des jeunes et leurs familles avec énergie à l'occasion des dialogues de gestion planifiés tout au long de l'année.

Propos recueillis par  
Philippe SUSMAN





## Contrôleur de gestion : késako ?

Dans ce nouveau numéro du Dialogue, nous vous présentons Thomas LE PRIOL qui évoque son métier de contrôleur de gestion au sein de notre établissement.

R.G. : Thomas, peux-tu nous évoquer ton cursus de formation et ton parcours professionnel ?

T.L.P. : Je suis arrivé à l'IDEFHI en septembre 2017, je suis titulaire d'un master 2 en « management des organisations sanitaires et médico-sociales ». Auparavant j'occupais un poste de contrôleur de gestion au CHU de Rouen et ce durant 4 ans. J'occupe à présent ce poste à l'IDEFHI au sein de la DRFA (Direction des Ressources Financières et des Achats). Depuis le mois de septembre 2018, j'interviens en binôme avec Annabel ARNAUD (CORTES).

R.G. : Quelles sont tes missions ?

T.L.P. : Elles sont multiples et parmi les principales je citerais :

- La mise en place d'outils d'aide à la décision (études ponctuelles, tableaux de bord...) sur des sujets financiers ou d'activité. Avec par exemple des données sorties du logiciel SIL'Âge ou des reportings financiers sur l'ESAT.
- Ces missions sont également liées au renforcement de la comptabilité analytique qui est un axe principal de mon poste. L'objectif étant de rendre les données financières les plus cohérentes possibles face à l'activité. Ce travail nous permet d'exploiter ces données

dans l'optique d'études internes et comparatives (avec par exemple le diagnostic partagé qui est en cours sur les prix de journée).

R.G. : D'autres missions ?

T.L.P. : Oui, par exemple la coordination et l'analyse des remontées d'indicateurs nationaux comme ceux de l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance). A mon sens, le terme de "contrôle de gestion" doit être compris comme un soutien envers les services opérationnels et fonctionnels. L'enjeu de ces missions est d'apporter des éléments de réflexion à la prise de décision et peuvent permettre également de valoriser le travail des professionnels sur le terrain.

R.G. : Quels sont les aspects qui te font aimer ton travail ?

T.L.P. : L'intérêt que je trouve à mon métier est lié à sa transversalité et à la découverte des différents corps de métiers avec lesquels je suis amené à travailler. Ce poste nécessite de connaître le fonctionnement de chaque activité de l'IDEFHI tout en conservant une vision d'ensemble de l'établissement.

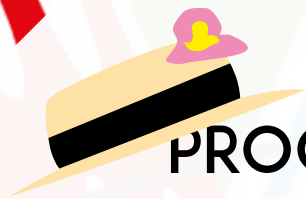
R.G. : Peux-tu faire un bilan de cette première année à l'IDEFHI ?

T.L.P. : Mon intégration au sein de l'établissement a été facilitée par l'accueil des services opérationnels et par le soutien de mes collègues et de ma direction. Je fus rapidement identifié et impliqué dans de nombreux travaux.



Cérémonie  
des Vœux  
2019

Guinguette  
& swing !



# PROGRAMME

VENDREDI 18 JANVIER

10h30  
*Médaillés*

10h45  
*Retraités*

11h30  
*Discours*

12h  
*À table !*

*en compagnie de  
SWING 76*

RENDEZ-VOUS AU GYMNASE DU SITE DE  
CANTELEU



Veilleurs de nuit :  
Dormez en paix,  
braves gens !  
Dormez en paix !

Au Village d'Enfants de Criquetot-l'Esneval, les trois maisons accueillent chacune douze jeunes. La surveillance de nuit est assurée par deux binômes de veilleurs. Veiller à deux est plus confortable. Un ancien est associé à un nouveau. Cela offre l'avantage de pouvoir échanger à propos d'une situation.

Ce projet de mise en place de surveillants de nuit ou veilleurs, a été annoncé, réfléchi et accompagné pendant plusieurs mois à partir de janvier 2018 pour une réalité effective en octobre 2018. Si l'idée a suscité des interrogations et appréhensions légères, l'accueil et l'intégration des personnes par les équipes éducatives ont été marqués de bienveillance.

La présence des veilleurs permet de répondre aux angoisses de nuit voire de les supprimer, puisque quelqu'un est là quand les enfants se réveillent. Une présence rassurante, un visage connu, cette réalité est encore plus confortable pour les jeunes puisqu'ils n'ont pas à réveiller l'éducateur de nuit, le veilleur est lui déjà réveillé. Il effectue des rondes toutes les 1/2 heures. Les veilleurs ont une part éducative active dans leurs missions : accompagner les petits, discuter, rassurer les adolescents. C'est pourquoi ils s'informent et communiquent via Si l'Âge, puisqu'ils ont accès à l'outil numérique comme tout professionnel de l'IDEFHI. A ce temps, s'ajoute un temps de passation

d'informations/ observations d'une demi-heure, et un temps de réunion des équipes des 3 maisons avec les veilleurs a lieu tous les 6 mois. A l'IME « Le Chant du Loup », la mise en place de la surveillance de nuit depuis le 27 août 2018, a permis de mesurer l'impact sur le dispositif de sécurité incendie. En effet les veilleurs, au nombre de 3, interviennent deux à deux, un par pavillon, vérifient la centrale, les circulations, les extincteurs et les systèmes coupe-feu. Les différents exercices incendie ont permis de mesurer qu'une formation « PSC1 » et « Equipier de première intervention » permettrait de compléter les compétences professionnelles. Les équipes de veilleurs sont forces de propositions, aussi bien dans les démarches à effectuer que dans le matériel à acquérir. La mise en place de la surveillance de nuit a permis aux équipes éducatives de modifier les modalités d'accompagnement des enfants avec, semble-t-il, une sérénité accrue.

« Dormez en paix, braves gens ! Dormez en paix ! ». Au Moyen-Âge, la sécurité des biens et des personnes était vécue au rythme de cette phrase scandée dans les rues dès la nuit tombée. Aujourd'hui, à l'IDEFHI, la discrétion est de mise et la sécurité assurée.

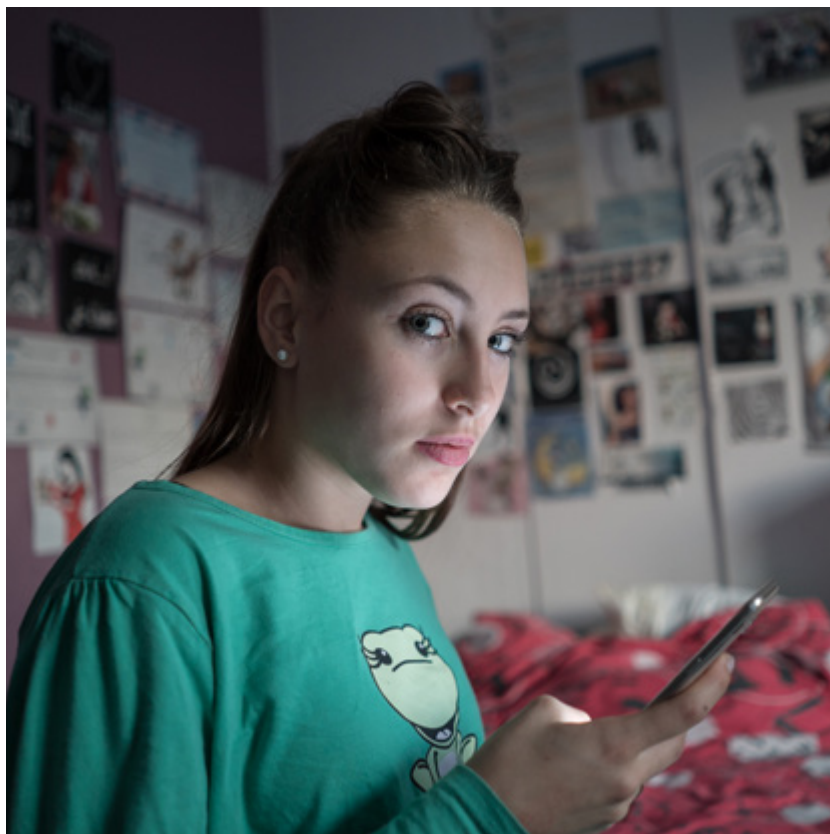




# Colloque "Parcours des jeunes en protection de l'enfance : le besoin de continuité à l'épreuve des ruptures"



L'IDEFHI organise son deuxième colloque le 26 mars prochain au Gaumont multiplex de Grand-Quevilly (près de Rouen). Ce sera l'occasion de présenter les conclusions de l'étude menée par l'IDEFHI sur la construction des parcours, sur les mécanismes et sur les facteurs de rupture et leurs effets délétères et néfastes pour les jeunes (étude pour laquelle l'IDEFHI a obtenu un soutien financier de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance). Outre les professionnels de l'IDEFHI, de nombreux acteurs reconnus au niveau national viendront exposer leurs idées et travaux à propos de ce sujet : Madame Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS, rédactrice du rapport issu des travaux de la conférence de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance, ou encore Madame Pierrine ROBIN, chercheuse en sciences de l'éducation et responsable de plusieurs recherches scientifiques sur les questions de la transition à l'âge adulte et de la construction identitaire des jeunes en protection de l'enfance.



Yacine MERCHI

Inscrivez-vous vite, le nombre de places diminue rapidement !

Le colloque est gratuit / inscription sous réserve de l'accord de votre direction.

Inscription sur [www.eventbrite.fr/e/billets-colloque-parcours-des-jeunes-en-protection-de-lenfance-53016098578](http://www.eventbrite.fr/e/billets-colloque-parcours-des-jeunes-en-protection-de-lenfance-53016098578)



La liste

# OH ! LA BELLE VIE...



Bonne retraite à vous :-)

RAMOS Sylvie - SALVADOR Annie - GUILLEMIN Catherine  
- BINARD Sonia - DAVID Bertrand - THEBAULT-LACOUME  
Marie-Christine - DUBUS Bernadette - GOUDARD Marc  
- GUERARD Françoise - ANDREAU Philippe - BACHELET  
Régis - BOURDELET Pierre - GOUJON Hervé - DUFILS  
Christine - PATTEUX Éric - LELEU Michel - BASSOT  
Fabienne - LEBLANC Christian - FÉLICITÉ Jean-François  
- CAVE Astrid - BOCQUET Jean-François - BIBARD  
Dominique - DEGENETAIS Jean-François



## C'EST L'EXPÉRIENCE QUI PARLE

*Bienvenue dans le club des médaillés\* !*

CATEL Pascal - POUSSE Sylvie - ROBINOT-CHOULANT  
Catherine - VITOUX Emmanuel

\* Sous réserve de validation par la Préfecture.

Joyeuses fêtes  
de fin d'année  
& bonnes  
vacances !



## Mobilités internes & nominations

- Un poste de chauffeur/livreur à l'UCP
- Un poste ASE/ME au service d'accueil d'urgence du Havre
- Un poste ASE/ME au service d'accueil d'urgence de Rouen
- Un poste de coordonnateur au Village d'enfants du STH (Criquetot l'Esneval)
- Un poste de coordonnateur au Service d'accueil d'urgence du STH (Le Havre)
- Un poste d'ASE à l'UAER du STH (Le Havre)
- Un poste de CSE pour l'unité PIAGET (IME)

Les candidatures sont attendues pour le vendredi 18 janvier 2019 (délai de rigueur).  
Elles devront être accompagnées d'un CV récent (mentionnant une adresse mail)  
et d'une lettre de motivation.

---

Mme ROLLAND Betty est nommée chargée de mission insertion à compter du 8 janvier 2019.  
Mme THIERRY Stéphanie est nommée responsable administrative au STH à compter du 7 janvier 2019.

